

## PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Date : Jeudi 21 mars 2024

Horaires : 18 heures 30 à 20 heures

### Présents :

- Madame MORIN-FREBOURG, Adjointe aux Affaires Scolaires
- Madame PILORGE Amélie, Enseignante.
- Madame MORTIER Gaëlle, Enseignante.
- Madame LE BAIL Gwénaëlle, Enseignante-Directrice
- Monsieur MONNIER Nicolas, Représentant des parents d'élèves.
- Madame AMILHON Vinciane, Représentante des parents d'élèves.
- Madame COBAC Aurélie, Enseignante.
- Madame COGE Pauline, Enseignante.
- Monsieur GUERIN Cyrille, Représentant des parents d'élèves.
- Madame MANGO Alixia, Représentante des parents d'élèves.
- Madame DELAUNAY Virginie, Représentante des parents d'élèves.

### Excusés :

- Madame VAN BELLEGHEM, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Monsieur DEWASMES Pascal, Maire
- Monsieur BERNIER Henri, DDEN
- Madame MILLER Julie, Enseignante.
- Madame LE SAGE Floriane, Enseignante.
- Madame LEROUX Angélique, Représentante des parents d'élèves.
- Monsieur COUDROY Martin, Représentant des parents d'élèves.
- Monsieur VOLANT Benoît, Représentant des parents d'élèves.

### Ordre du Jour :

- 1 - Règlement intérieur
- 2 - Point sur le transfert L'école en mouvement vers l'OCCE.
- 3 - Programme PHARE
- 4 - Évaluation d'école
- 5 - Point sur les projets
- 6 - Rentrée de septembre 2024
- 7 - Questions des parents représentants

## 1 - Règlement intérieur.

Sans le nouveau règlement type départemental, le règlement intérieur reste le même. Le programme concernant le harcèlement sera abordé en point n°3.

## 2 - OCCE

L'association L'école en mouvement qui était une association autonome en grande partie gérée par la directrice précédente est dissolue depuis l'AG du 9 novembre 2023. La demande de dissolution est envoyée en préfecture. La clôture du compte et de l'assurance sont en cours.

Les adhésions et assurance sont réglées auprès de l'OCCE, l'adhésion est effective. Cela permet une gestion encadrée, Mme MILLER est mandataire pour cette année. Une première opération "Sacs cabas" a permis de faire un bénéfice de 242 euros pour les 5 classes.

## 3 - Programme PHARE.

Mme Le Bail présente le programme PHARE, plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Elle explique le déroulement du protocole en cas de situation préoccupante. Deux collègues ont été formées cette année : Mme MORTIER et Mme LE SAGE. Deux situations ont été prises en charge cette année.

## 4 - Evaluation d'école.

Le principe d'une évaluation d'école est expliqué, elle est obligatoire dans les écoles depuis 2019. Une équipe d'évaluation (inspecteur - CPC- directeur d'école) viendra le 8 avril 2024. Des rencontres vont être organisées avec toute la communauté éducative. Cette visite fait suite à un rapport rédigé par l'équipe cette année. Les thèmes retenus sont les apprentissages et le parcours des élèves, ainsi que le bien-être et le climat scolaire. restitution auprès de l'équipe enseignante le 16 avril.

## 5 - Point sur les projets :

Pour toutes les classes :

- Les visites à la bibliothèque se poursuivent.
- Conseils de coopération en CE1-CE2, remplacés par des cercles de parole en CM.
- Un conseil des élèves a eu lieu.

Cycle 1 (PS-MS-GS)

- Sortie train métro à Rennes (travail sur les transports des ms gs suite à la correspondance avec une classe de l'école des Gantelles).
- Cinéma St Aubin du Cormier (courts métrages russes)
- Spectacle vivant jeune public à Sens de Bretagne le 28 mars.

- Sortie correspondants à rennes (rencontre avec les correspondants)
- Sortie à Dinard en juin (projet sur air, eau, vent)
- Petits déjeuners en classe (équilibrés, financés par l'ape, goûters le matin à la récréation légumes crus)
- Soupe de légumes (partenariat avec maraîchers de vieux vy)
- Lecture des albums prix des incorruptibles par la classe de CE1-CE2.
- Projet animation stop motion en GS.

### Cycle 2 (CP-CE1-CE2)

- La sortie à Bothoa est annulée car aucun transporteur n'a accepté de faire le trajet. Elle est remplacée par une sortie en baie du Mont Saint Michel.
- La sortie culturelle à Rennes avec visite guidée par l'office du tourisme sur le street art est reportée à l'année prochaine en fonction des projets de l'équipe.
- Un concert à l'ONB concert jumelé avec une visite de l'Opéra a eu lieu en décembre.
- Les fresques sur les murs des classes sont en attente.
- L'école dehors se poursuit.
- Le cycle course d'orientation a eu lieu en période 1.

### Cycle 3 (CM1-CM2)

- L'animation Sauv'coeur (formation aux premiers secours) a eu lieu pour les CM1
- Le projet oralité et écoute active autour du conte a démarré en mars.
- Une sortie aura lieu en juin dans la baie du Mont Saint Michel sur le thème des contes et légendes et du sel en sciences.
- Le cycle athlétisme a eu lieu en période 3.
- Les élèves de CM ont validé le cycle apprendre à rouler à vélo (sauf les CM2 l'ayant déjà passé l'année dernière).
- Un spectacle vivant aura lieu à l'UBU de Rennes le 13 mai.
- La finale des petits champions de la lecture a eu lieu à Vieux-Vy cette année.

### 6 - Rentrée de Septembre 2024

L'école bénéficie de l'ouverture d'une 6ème classe avec un effectif prévu de 136 élèves. La salle annexe à la classe de CM sera aménagée, une rencontre a eu lieu avec la mairie pour échanger sur le sujet. La classe sera équipée d'un TNI, vidéoprojecteur et ordinateur comme les 3 autres classes de l'élémentaire.

Les répartitions seront étudiées en juin lorsque l'équipe sera sûre des effectifs de chaque niveau. Les classes seront annoncées à la rentrée de septembre. Cette ouverture va permettre un effectif moyen de 23 élèves par classe.

## 7 - Questions des représentants des parents d'élèves.

*Des inscriptions sont-elles envisageables en TPS pour la rentrée 2024?*

⇒ Réponse de Mme Le Bail : Nous étudierons la situation des TPS en juin en fonction du nombre d'inscrits en PS (21 d'après nos estimations).

*Qu'est-il prévu de mettre en place pour lutter contre la consommation énergivore des installations actuelles lorsque l'on connaît l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité ?*

*Changement des fenêtres et des portes dans les classes et les préfabriqués ?  
Installation de panneaux solaires pour chauffer les classes à moindre coût ?*

⇒ Réponse de Mme Morin-Frébourg : Une convention avec l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) du Pays de Rennes est signée par la mairie, un bilan est en cours.

*Serait-il possible d'investir pour réaménager les cours de récréation ? La place étant limitée, ne peut-on pas imaginer des jeux au sol pour les primaires et investir dans une installation sécurisée en maternelle d'un nouvel équipement de motricité ?*

⇒ Réponse de Mme Morin-Frébourg : Il serait souhaitable de lister les besoins pour cette demande. La question ne précise pas de quel équipement il s'agit. La structure de jeux de la maternelle est vérifiée tous les ans.

*L'idée d'une ouverture de classe est envisagée pour la rentrée 2024, quels seront les aménagements effectués ?*

⇒ Réponse de Mme Morin-Frébourg : La classe sera installée et équipée dans la salle actuelle de garderie. De ce fait, la classe des CM sera donc plus spacieuse étant donné les futurs effectifs prévus, qui sont équivalents à cette année.

*Est-ce envisageable de mettre en place une tarification sociale de la cantine scolaire ainsi que du temps périscolaire ?*

⇒ Réponse de Mme Morin-Frébourg : Une étude peut être envisagée car la municipalité pourrait bénéficier d'une aide. La question pourrait être posée aux parents d'élèves après consultation et validation des élus au conseil municipal.

*Suite à la diffusion du documentaire « Vert de Rage » sur France 5, une carte interactive sur le site de Libération indique la présence d'amiante dans l'école de Vieux-Vy-sur-Couesnon selon un diagnostic réalisé en 2016. Est-ce que des travaux dans les locaux concernés ont été réalisés depuis 2016 ? Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui est prévu pour que les enfants, les équipes enseignantes et éducatives ne soient plus en contact avec ces matériaux toxiques ?*

⇒ Réponse de Mme Morin-Frébourg : Un Diagnostic Technique Amiante (DTA) a été effectué, les résultats sont disponibles en mairie à toute personne qui le demandera. Cette étude confirme la présence d'amiante dans la chaufferie, les élèves et les équipes ne sont donc pas en contact. Cette étude précise que les travaux ne sont pas obligatoires.

Secrétaire de séance :  
Gaëlle MORTIER

Signature



Président du conseil d'école :  
Gwénoëlle LE BAIL

Signature



**ECOLE PRIMAIRE PUB.**  
2 Rue A. Royer  
35490 VIEUX VY SUR COUESNON  
Tel : 02.99.39.53.74  
ecole.0350678X@ac-rennes.fr